



AGENDA

Séances publiques dans le respect des mesures sanitaires

Lundi 18 avril

Pâques. Pas de séance.

Lundi 25 avril et 2 mai

Pas de séance.

Lundi 9 mai

–15h : Installation de **Louis Vogel** (sous la Coupole)

Lundi 16 mai

– 9h30 : réunion de la section Législation, droit public et Jurisprudence (appartement).

–11 h-12h30 : Réunion de la section Economie (salon Dupont-Sommer)

–15h : **Bérénice Levet**, professeure, docteure en philosophie, Centre Sèvres : Le problème des musées : conserver sans momifier.

–17h30 : événement en l'honneur de **Marcel Boiteux**, à l'occasion de son centenaire (sous réserve)



DÉPÔT D'OUVRAGE

Pierre Delvolvé dépose sur le bureau de l'Académie *Pour une analyse économique du droit des interventions de l'État dans l'économie*, de Régis Lanneau, Société de législation comparée, 2021 (249 p.)



Séance du lundi 11 avril

Le Secrétaire Perpétuel accueille **Hervé Gaymard**, élu le 14 mars 2022 dans la section Générale, au fauteuil 10, laissé vacant par le décès de Roger Etchegaray, et dont l'élection a été entérinée par le décret présidentiel paru au Journal officiel du 29 mars 2022. Le président prononce un mot d'accueil et lui remet la médaille de l'Académie gravée à son nom.

Se sauver du salut. Pour une sotériologie philosophique

Paul Colrat

ancien élève de l'École normale supérieure, Professeur agrégé de philosophie

Il s'agira de défendre l'idée que l'on peut construire une sotériologie philosophique, c'est-à-dire une discipline rationnelle dont la tâche serait d'élucider ce que signifie « se sauver ». Le thème du salut traverse l'histoire de la philosophie : que ce soit de manière diachronique, de Platon qui voit dans le philosophe, le sauveur de la cité, à Nietzsche qui refuse l'éternité métaphysique au profit d'un éternel retour, en passant par Descartes qui cherche à assurer l'immortalité de l'âme. Synchroniquement, on retrouve aussi ce thème dans la philosophie politique, chez Aristote, Rousseau ou encore Marx ; dans l'éthique qui cherche à sauver l'individu du mal, dans la philosophie de la connaissance ou encore l'ontologie. Aujourd'hui, les discours sont obnubilés par la manière de sauver, que ce soit dans le discours sécuritaire, l'écologie, la santé publique ou le discours militaire. Il sera ici davantage question de salvation, c'est-à-dire le fait de ne pas être détruit par un mal ; plus que de salut, défini comme l'état stable que l'âme individuelle atteint *post-mortem*. Dès lors, comment peut-on faire de la salvation un champ de recherche philosophique. Autrement dit, quelles lignes de forces peut-on tracer pour analyser la manière dont on n'est pas détruit ?

Si l'on admet que la salvation n'est pas nécessairement la survie de l'âme après la mort mais l'écart avec la destruction, alors la sotériologie peut être constituée comme discipline philosophique distincte de ce que la théologie appelle « sotériologie ». Le premier argument pour défendre que la salvation est une question irréductiblement philosophique est le même que celui contrant le relativisme : qui veut dire que la vérité n'existe pas présuppose qu'il affirme une vérité ; de même qui veut se sauver du salut confirme que se sauver est l'objet d'une recherche irréductible. Le deuxième argument est qu'elle est elle-même une recherche de salvation car elle commence par l'épreuve du mal : celui de la caverne, de la torpeur imposée par les questions de Socrate, ou encore le *noëud* aristotélicien, l'aporie. Descartes souligne que pour établir une vérité il faut d'abord affronter un certain péril : celui de détruire les anciennes opinions. Chez Hegel, le mal initial est une dispersion, tandis que chez Nietzsche, c'est l'identité et il fait de la blessure le point de départ de l'écriture.

On peut a priori décrire trois grands phénomènes de salvation : la protection, la guérison et la fuite. La protection consiste à maintenir le mal en dehors de soi, la guérison à faire sortir le mal de soi, tandis que la fuite consiste à changer d'espace lorsque le mal arrive. Chacune de ces trois formes de salvation peut conduire à une aporie par laquelle la salvation se transforme en destruction : la protection peut conduire à l'isolement, la guérison combat une altération par une altération et l'aporie de la fuite est que, s'échappant de la vie, elle peut conduire à une autre forme de mort. Le paradoxe de la salvation est qu'elle n'est pas une simple conservation à l'identique d'une chose qui n'aurait qu'à persévérer dans son être, elle se donne par l'élément de son contraire.

Une distinction essentielle entre salvation et salut vient de la dimension immanente et première de la salvation, alors que le salut est transcendant et final. L'immanence de la salvation se caractérise d'abord par notre état de non-mort, autrement dit, vivre c'est être en répit. Elle se traduit par le phénomène de la respiration. C'est une pulsation de relève. Enfin, la souffrance est aussi un marqueur de l'immanence de la salvation. La sotériologie est donc une discipline philosophique qui peut prétendre à une certaine primauté, c'est-à-dire s'inscrire dans les philosophies premières. Elle est l'analyse de cet écartement initial, ce sauvagement qui donne lieu à ce qui est.

À l'issue de sa communication, Paul Colrat a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **C. Delsol, H. Korsia, X. Darcos, J. Baechler, R. Brague**.

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Lundi 11 avril, dans *Le Monde*, sept spécialistes de la justice pénale internationale, parmi lesquels **Bruno Cotte**, ancien juge à la Cour pénale internationale, signent une tribune collective intitulée « **Comment promettre la justice aux victimes du conflit en Ukraine, si l'on est incapable de juger Vladimir Poutine et ses chefs de guerre, faute d'avoir pu les arrêter ?** ». Afin que le droit puisse être mis en oeuvre, les auteurs demandent que l'Assemblée des États parties à la CPI modifie son statut et son règlement de procédure en inscrivant dans ses textes le procès par défaut en l'absence de l'accusé, et que la France lève le verrou que constitue la « double incrimination » selon laquelle l'intéressé doit « résider habituellement » sur son territoire et que les faits de crimes de guerre et contre l'humanité soient punis par la législation de l'État où ils ont été commis ou que l'État dont l'intéressé a la nationalité soit un « État partie » à la convention ayant créé la CPI. La France pourrait se doter de la procédure de « compétence universelle » en revenant à la formule selon laquelle il suffit d'« être trouvé en France » (et non d'y résider) pour la mettre en oeuvre. À la différence du traité de Rome, la France n'a pas non plus prévu que les crimes et délits de guerre soient imprescriptibles : les signataires de la tribune demandent que la nouvelle Assemblée nationale modifie la législation française sur la « compétence universelle » pour les crimes les plus graves et déclare imprescriptibles les crimes de guerre [▶](#).

Samedi 9 avril, **Jean-Claude Casanova** et Jean-Marie Colombani ont consacré Commentaire, leur émission hebdomadaire sur *Radio Classique*, à l'ouvrage *Le chaos de la démocratie américaine* en compagnie de son auteur, l'historien Ran Halévy. Leur première question a porté sur son analyse de l'attitude de l'équipe de Joe Biden face à la situation en Ukraine.

Samedi 9 avril, dans Europe soir sur *Europe 1*, Pierre de Vilno a reçu l'ancien ambassadeur de Pologne en France **Tomasz Orłowski**, correspondant de l'Académie, pour échanger sur le conflit ukrainien vu de la Pologne [▶](#).

Dans *Le Point* du jeudi 7 avril, l'article de Nicolas Bastuck, « **La justice à la peine face aux crimes de guerre** » analyse les défis auxquels la Cour pénale internationale se trouve confrontée après les exactions commises en Ukraine. **Serge Sur**, entendu sur la question, énumère les obstacles à surmonter pour établir la preuve de celles-ci. « *Il faut des moyens et des compétences* », et la difficulté est plus grande encore pour établir le « crime de génocide » car « *il faut remonter la chaîne des responsabilités, jusqu'à l'échelon politique* » [▶](#).

Lundi 11 avril, dans Face à Duhamel sur *BFMTV*, au lendemain du premier tour, **Alain Duhamel** a livré les perspectives de la campagne à venir d'Emmanuel Macron en vue du second tour : « **Macron peut-il convaincre la gauche ?** ». Selon lui, le candidat va récupérer des voix des petits candidats de gauche, tout va se jouer auprès de l'électorat de Jean-Luc Mélançon. Sans changer de stratégie, il devra s'humaniser en faisant du terrain, se protéger en expliquant mieux ce qu'il propose en matière sociale pour déminer les mécontentements, et montrer des signes d'ouverture sur la réforme des retraites, en matière d'environnement et, auprès des dirigeants politiques, sur la proportionnelle [▶](#).

Vendredi 8 avril, dans C à vous sur la 5, **Alain Duhamel** donnait son point de vue sur la campagne présidentielle : « **Présidentielle 2022, J-2 : la campagne a-t-elle été à la hauteur ?** » [▶](#). Jeudi 7 avril, à quatre jours du premier tour de l'élection présidentielle, sur *BFMTV*, il commentait les résultats du sondage du 5 avril sur les intentions de vote des Français : « **L'abstention, l'extrémisation... Les inquiétudes d'Alain Duhamel pour le premier tour** » [▶](#).

Jeudi 7 avril, avant l'ouverture du Colloque « À quoi sert la géographie ? », **Jean-Robert Pitte** répondait aux questions d'Omblin Roche sur *Europe 1* et y disait l'importance de la géographie pour comprendre le monde en profondeur. Dans le contexte actuel de la guerre déclenchée par la Russie, la géographie amène notamment à respecter les frontières : « **La guerre en Ukraine, preuve de la nécessité absolue d'avoir une culture géographique** » [▶](#).

Dimanche 3 avril, **Chantal Delsol** était l'invitée du jour de l'émission La France prie – Terre de mission n°257 sur *TVL Libertés* pour évoquer les thématiques abordées dans son ouvrage *La fin de la Chrétienté*, la définition de la chrétienté, l'empreinte du christianisme dans les mœurs et les lois, les signes et les causes de la « fin » de la chrétienté, les relations entre le catholicisme et la modernité (de 2'02 à 10'32 [▶](#)).

Vendredi 1^{er} avril, dans sa chronique pour *Le Figaro*, « **Le spectre terrifiant des armes nucléaires tactiques** », **François d'Orcival** revient sur la déclaration faite par Poutine de « *mettre les forces de dissuasion en régime spécial d'alerte au combat* » pour dénombrer les armes nucléaires stratégiques et tactiques de la Russie tel qu'établi par deux chercheurs du *Bulletin of the Atomic Scientists* américain [▶](#).

À SAVOIR

Jeudi 7 avril s'est tenu dans l'auditorium de l'Institut de France la première journée du colloque « **À quoi sert la géographie ?** » organisé par l'Académie en partenariat avec la Société de Géographie à l'occasion de son bicentenaire. Ce colloque, ouvert par le Chancelier, **Xavier Darcos**, a réuni des universitaires et des géographes issus de mondes professionnels variés et s'est poursuivi les 8 et 9 avril au 184 boulevard Saint-Germain, à la Société de Géographie. Auparavant, **Jean-Robert Pitte** avait donné un entretien à Canal Académies sur l'intérêt de s'engager aujourd'hui dans des études de géographie. L'ensemble des interventions et des échanges est à retrouver sur le site de la Société de Géographie [▶](#).